

IV. CILICIE MARITIME

PENDANT un certain temps les Arméniens furent maîtres de presque la moitié du littoral maritime sud-est de l'Asie Mineure, c'est-à-dire de la partie nord-est des bords de la Méditerranée. L'étendue du littoral arménien, en ligne droite, était à peu près de 260 milles, ou de 350, si on veut tenir compte des nombreuses sinuosités des côtes qui sont très découpées.

On dirait qu'une heureuse fortune en bornant les confins des Arméniens du côté de la terre par une série de montagnes, les avait placés tout près de la mer, dont l'incessant mouvement des ondes devait naturellement inspirer leur instinct d'activité. Ce beau rivage en demi-cercle, s'étend à l'est, du *Cap de Rhosos*, qui sépare la Cilicie du territoire des Syriens, jusqu'au *Cap Sacré* ou à l'île Kélidonienne, *Chélidan-adassi*, à l'ouest; ou, ce qui revient au même, du Golfe de l'Arménie (Issus) jusqu'au Golfe d'Attalia. Le milieu, qui forme le côté sud de la Cilicie Pierreuse, s'avance dans la mer, qui de son côté, forme deux grands golfes: celui de *Pamphylie* ou d'*Attalia* à l'ouest, et celui de *Tarsus* à l'est. C'est ainsi que j'aime appeler le grand sein de la mer qui est entre les deux Caps de *Sarpédon* (Lissan-el-kahbé) et de *Mégarse* (Kara-tache); car pendant deux cents ans ce littoral resta sous l'autorité des Arméniens. Quand au *Golfe* de l'Arménie ou des *Arméniens*, anciennement dit d'*Issus*, où se trouve *Alexandrette*, on devrait l'appeler plutôt *Golfe* d'*Ayas*, grand port de l'Arméno-Cilicie.

Cependant je crois devoir rappeler, que tout ce vaste littoral n'a pas été toujours assujéti à l'autorité de nos princes, et ne l'a jamais été pour un très long laps de temps; nos princes n'en ont guère occupé que la partie orientale, c'est-à-dire la moitié: quant à la partie occidentale, comme elle n'a été possédée que peu de temps, par les seigneurs de Sissouan, je ne crois pas devoir m'y arrêter; d'autant plus que je n'ai sous la main aucun document qui fasse allusion à la découverte d'anciens souvenirs arméniens. Malgré cela, j'ai cru devoir mentionner quelques noms; car, dans les parties occidentales les plus lointaines de cette portion de l'Arméno-Cilicie, sont situées quelques-unes des forteresses qui étaient sous l'autorité des princes liges de Léon le Grand, et dont quelques-